



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Politique familiale

Question écrite n° 19703

Texte de la question

M. José Evrard attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la démographie française. Pour la quatrième année consécutive, la France connaît une baisse des naissances. Plusieurs raisons expliquent le phénomène, cependant la suppression de fait de la politique familiale par son intégration dans la politique sociale semble être pour beaucoup de démographes l'aspect qui a le plus influencé la décision de couples de ne pas agrandir leur famille. La mise sous condition de ressources des allocations familiales joint à l'augmentation de ce même plafond constituent le dispositif essentiel qui a été perçu comme tel par les couches moyennes et inférieures. Les difficultés pour les jeunes couples de pouvoir faire garder leur jeune enfant ont accentué le phénomène. Il y a depuis longtemps le constat d'une diminution des familles nombreuses. Les familles françaises à partir de trois enfants sont de plus en plus rares, or c'est sur celles-ci que repose une démographie dynamique. Il lui demande quelles mesures elle envisage de mettre en œuvre pour redonner de la force à une politique familiale qui a fait ses preuves dans le passé.

Données clés

Auteur : [M. José Evrard](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (3^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19703

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Solidarités et santé](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 mai 2019](#), page 4616

Question retirée le : 18 janvier 2022 (Fin de mandat)